



ATELIER DE CO- CONSTRUCTION - PHASE 1 (MONTPELLIER-BÉZIERS)

ÉTUDES PAYSAGÈRES, PATRIMONIALES ET ARCHITECTURALES (EPPA)

RETROUVEZ PLUS D'INFORMATIONS SUR :

WWW.LIGNE-MONTPELLIER-PERPIGNAN.COM

28.01.2025

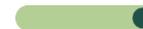




Objectifs et déroulé de l'atelier

Objectifs de l'atelier

- Présenter le projet LNMP ;
- Présenter les objectifs des études EPPA ;
- Partager les éléments du diagnostic sur les thématiques paysagères et architecturales ;
- Enrichir le diagnostic grâce à vos contributions.



Programme de l'atelier



9h30 - 10h10

Présentation du projet, des EPPA et des premiers éléments du diagnostic entre Montpellier et Béziers.



10h10 - 11h00

Travaux en sous-groupes sur les 5 périmètres géographiques.



11h10 - 12h30

Restitution et échanges sur les travaux.

2

Rappel du projet de la Ligne Nouvelle Montpellier Perpignan

Le projet en un coup d'œil

PHASE 1 MONTPELLIER ↔ BÉZIERS

 **52,3 km**
de ligne nouvelle
+7 km
de raccordements
au réseau existant

 **ligne mixte**
(fret + voyageurs)

 **2 Mds d'euros**
CE 2020

PHASE 2 BÉZIERS ↔ PERPIGNAN

 **97,7 km**
de ligne nouvelle
+23 km
de raccordements
au réseau existant

 **2 gares nouvelles**

 **4 Mds d'euros**
CE 2020



150 km

de ligne nouvelle
entre Montpellier
et Perpignan



Pourquoi une ligne nouvelle ?

Un doublet de lignes **complémentaires** formant ensemble un réseau ferroviaire **plus performant**



UNE LIGNE EN +

c'est + de trains,
pour tous, sur toutes
les lignes !

LIGNE NOUVELLE

Plus rapide,
pour aller plus loin

LIGNE ACTUELLE

Plus de trains
pour le quotidien

Un projet **indispensable**
pour répondre aux
besoins de mobilité
de demain

Un projet
prioritaire à
l'échelle
européenne

Un projet qui s'inscrit
dans les grandes
démarches nationales :
Loi d'Orientation des
Mobilités, Stratégie
Nationale Bas Carbone, Loi
Résilience et Climat...

→ Faciliter les déplacements du quotidien

+ de TER

+ de capacité
pour les trains
du quotidien



Une désaturation de la ligne actuelle pour :

- Développer le trafic TER, volonté forte de la Région Occitanie
- Créer les conditions favorables à la mise en place d'un RER métropolitain souhaité par Montpellier Méditerranée Métropole

+ 3 millions de voyageurs

● par an / projet global,
tous types de voyageurs

+ 700 000 voyageurs

● par an dès la phase 1,
tous types de voyageurs

→ Assurer la continuité de la **grande vitesse**

+ de TGV



→ **Achever la réalisation du chaînon manquant du corridor de transport à grande vitesse entre le nord et le sud de l'Europe**

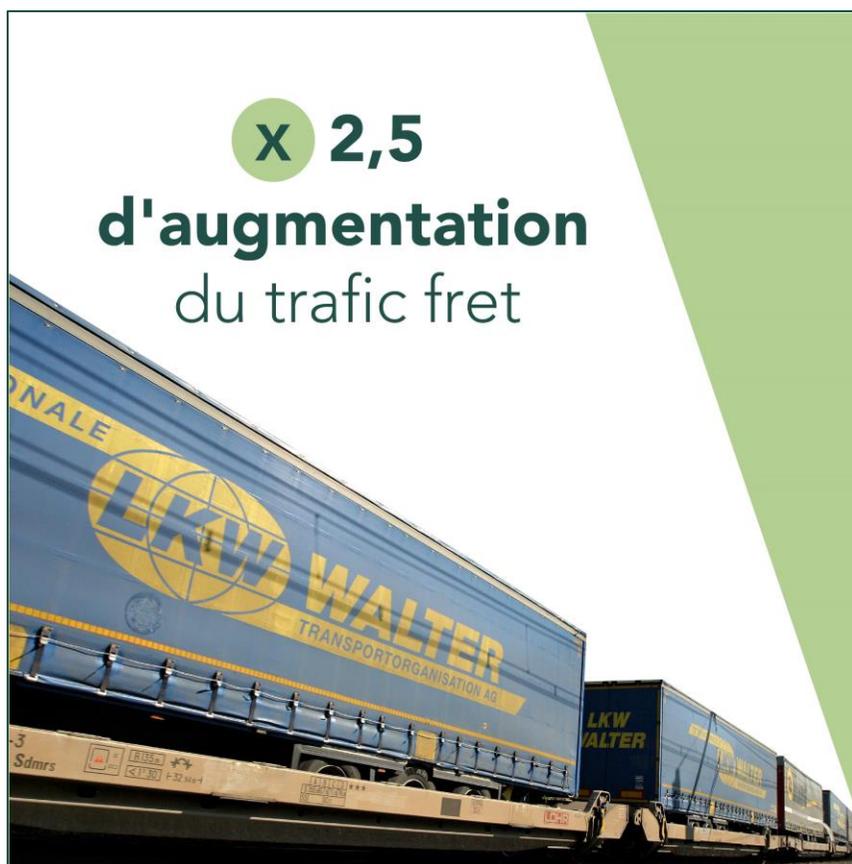
→ **Des connexions plus rapides, pour participer au désenclavement et à l'attractivité des territoires desservis**

-18 min

de trajet entre Montpellier et Béziers dès la phase 1

→ Contribuer à la décarbonation des transports

+ de fret



Un renforcement du corridor fret Méditerranée qui permet de contribuer à :

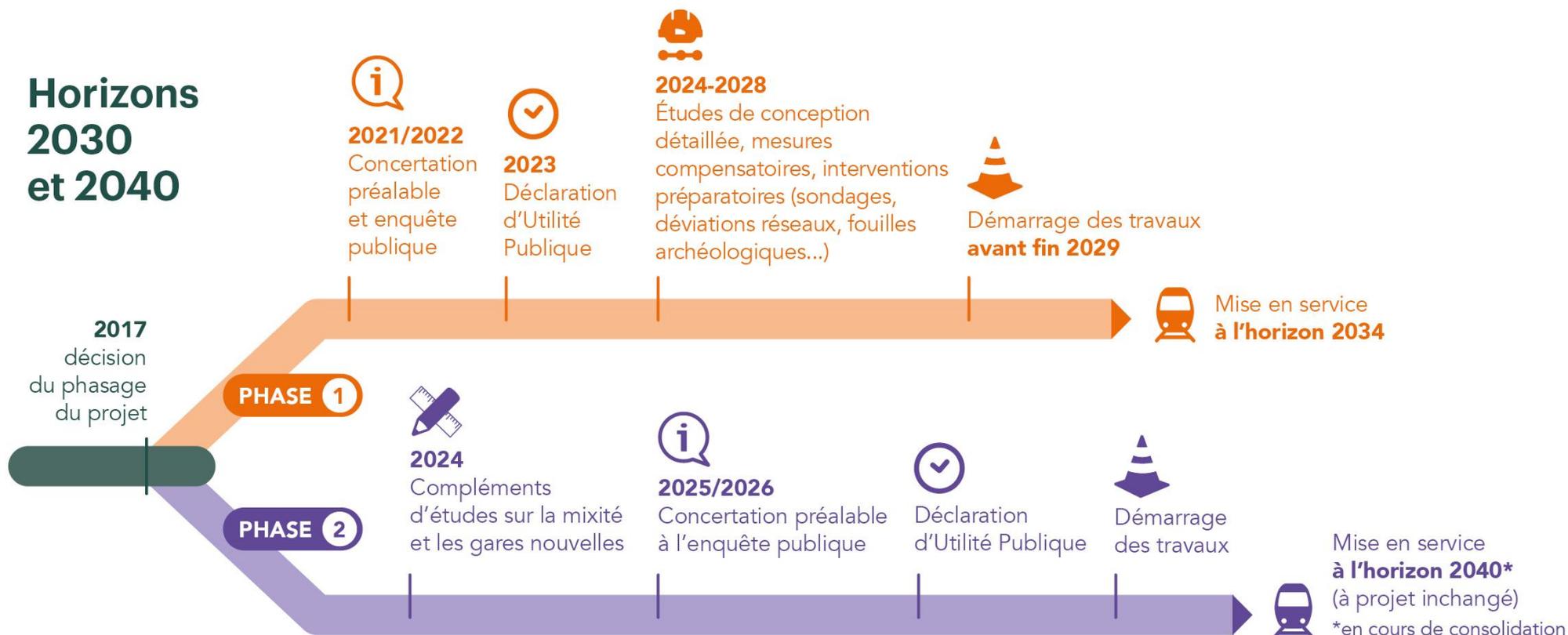
- l'atteinte de l'objectif de doublement du trafic fret (Stratégie Nationale pour le développement du Fret Ferroviaire) en favorisant le report modal (qualité de service de la ligne nouvelle)
- la réduction des émissions de gaz à effet de serre
- l'amélioration de la qualité de l'air et la diminution des accidents sur le réseau routier

Jusqu'à 110 000 camions

de moins par an sur les routes

1 train = 45 camions

Où en est le projet aujourd'hui ?



6 milliards d'euros 13 partenaires cofinanceurs

PHASE 1 2,04 Mds d'€
MONTPELLIER ↔ BÉZIERS

PHASE 2 4,08 Mds d'€
BÉZIERS ↔ PERPIGNAN



40 %
▶ Collectivités

40 %
▶ Etat

Financement
attendu à hauteur de
20 %
▶ Europe

→ **Phase 1 : La société de financement LNMP**

Créée en 2022, elle gère la participation financière des collectivités

→ **Phase 2 : conventions de financement**

→ **Phase 1 : AFITF** (Agence de financement des infrastructures de transports)

→ **Phase 2 : Contrat de plan Etat-Région**

→ **Phase 1** : deux subventions déjà obtenues (9,3 M€ + 6,3 M€)

→ **Phase 1 + phase 2** : un dossier retenu par l'UE en juillet 2024 pour une subvention de 22,5 M€

3

Présentation des EPPA et des premiers éléments de diagnostic

Etudes paysagères patrimoniales et architecturales

A l'échelle de la ligne

- Définir **les grands principes d'insertion** dans le paysage
- Construire **une identité**

A l'échelle locale

- Adapter ces grands principes aux particularités des **sites remarquables ou sensibles**



Une démarche co-construite avec le territoire

Pour la ligne

- **Mise à jour du diagnostic territorial**
- **Définition d'une identité globale de la ligne** en termes d'insertion paysagère, patrimoniale, architecturale et environnementale
- **Réalisation d'un atlas cartographique**

Fin 2024 à fin 2025, phases 1 et 2

Pour la phase 1

- **Approfondissement des sites remarquables et/ou sensibles**
La Gardiole, Issanka, Viaduc de Poussan, Via Domitia et Picpoul de Pinet

La démarche de co-construction, d'information et de sensibilisation

Les objectifs :

- **Expliciter les EPPA** afin de garantir la bonne compréhension des enjeux du projet ;
- **Co-construire** avec les parties prenantes pour faire émerger un projet partagé et fédérateur en phase avec les réalités locales.

Des ateliers de co-construction à l'échelle départementale

Des interventions en Commission consultative

Des ateliers d'approfondissement à l'échelle des sites sensibles



EPPA

Les premiers éléments de diagnostic



1. Diagnostic à l'échelle territoriale (Phase 1)

Séquences Paysagères

PHASE 1

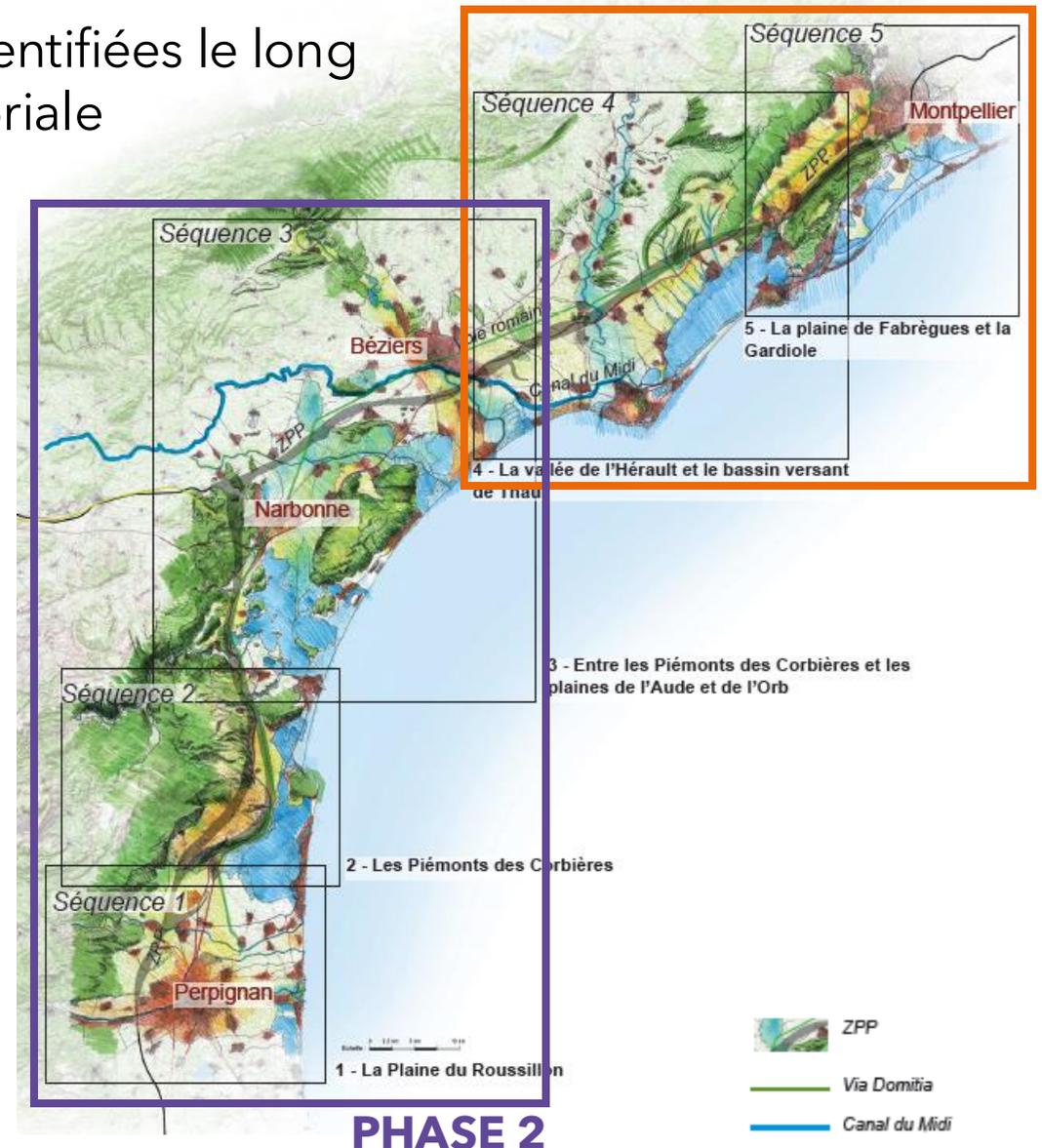
- Cinq séquences paysagères ont été identifiées le long du tracé, à la suite d'une analyse territoriale

PHASE 1

- **Séquence 5** : la plaine de Fabrègues et la Gardiole
- **Séquence 4** : la vallée de l'Hérault et le bassin versant de Thau

PHASE 2

- **Séquence 3** : des piémonts des Corbières aux plaines de l'Aude et de l'Orb
- **Séquence 2** : le piémont des Corbières
- **Séquence 1** : la plaine du Roussillon



PHASE 2

Séquences Paysagères

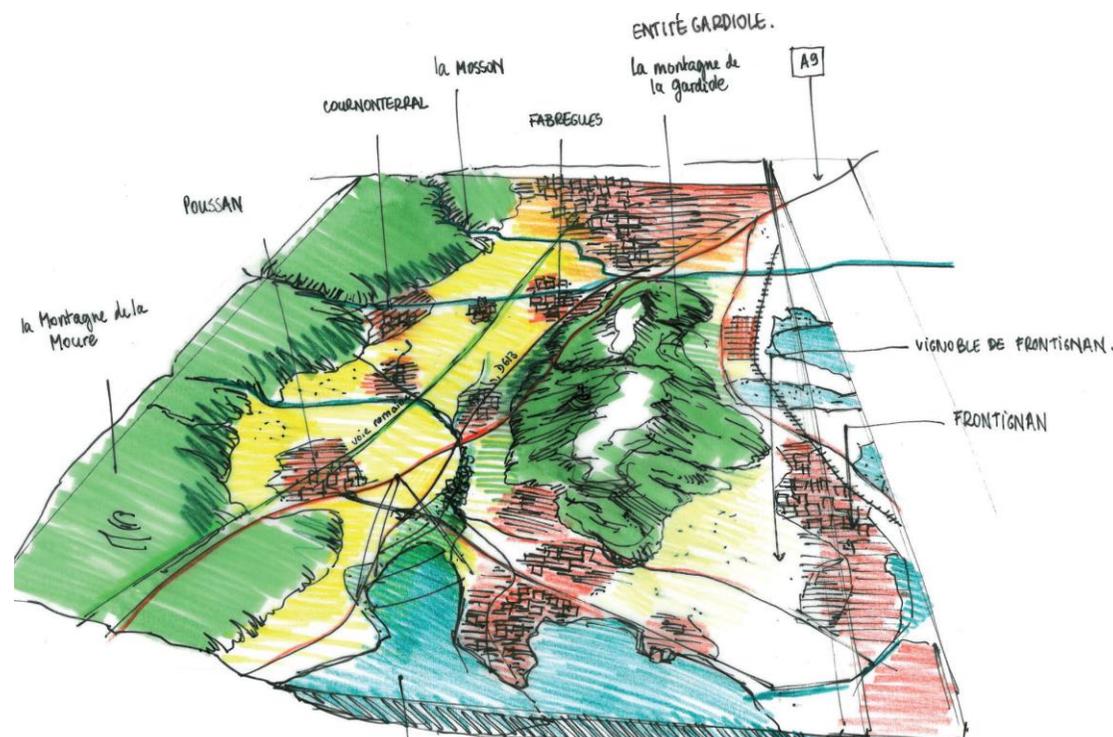
- **Séquence 5** : la plaine de Fabrègues et la Gardiole



Étalement urbain, plaine agricole et collines boisées de la Gardiole, Fabrègues



Vue sur la plaine de Fabrègues depuis le massif de la Gardiole



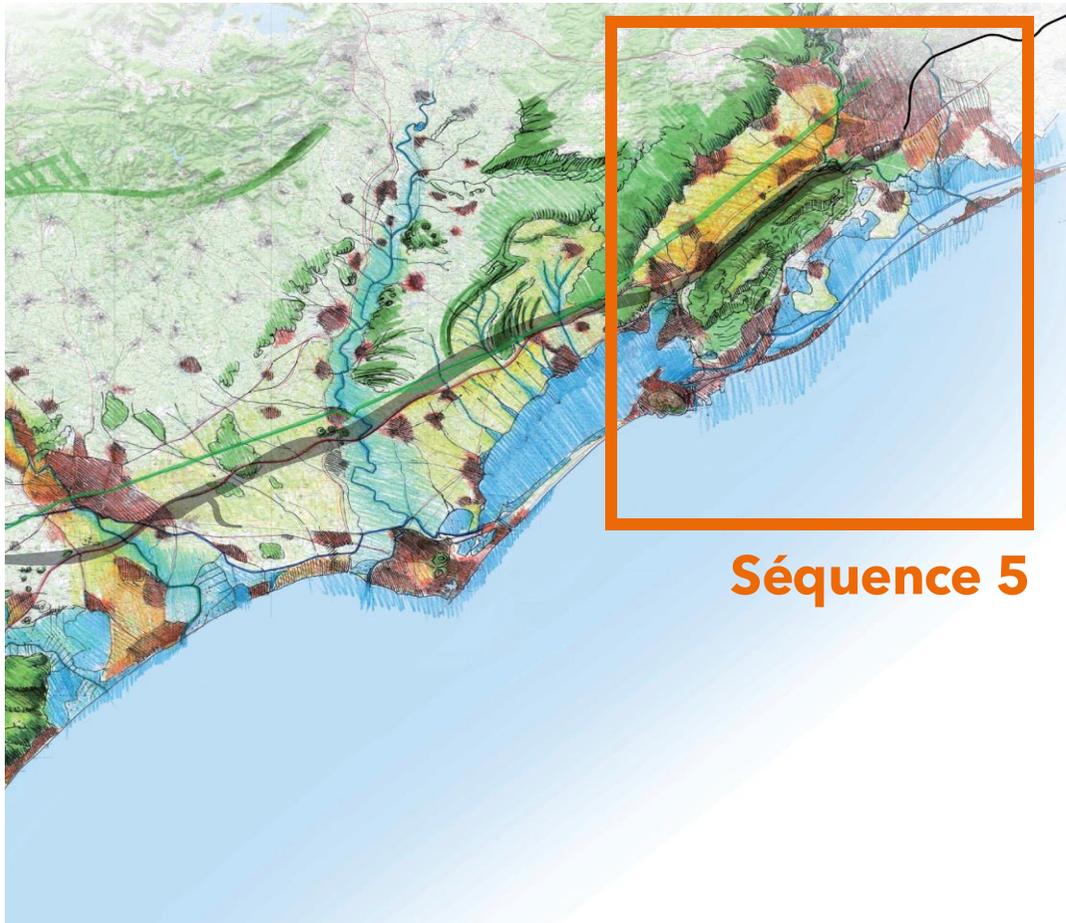
Morphologie et contexte de La plaine de Fabrègues et la Gardiole

Séquences Paysagères

■ Séquence 5 : la plaine de Fabrègues et la Gardiole

Principaux cours d'eau traversés : La Mosson

Principaux reliefs et plaines rencontrés : Massif de la Gardiole



Séquence 5



La Mosson et sa ripisylve



Le massif de la Gardiole

Séquences Paysagères

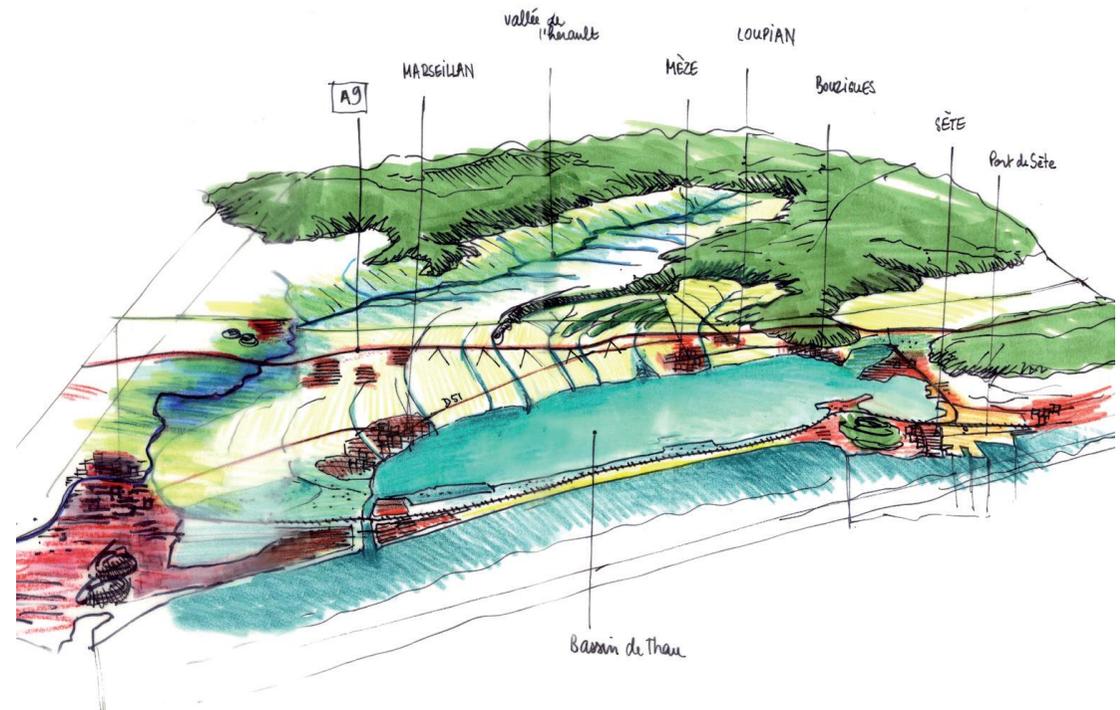
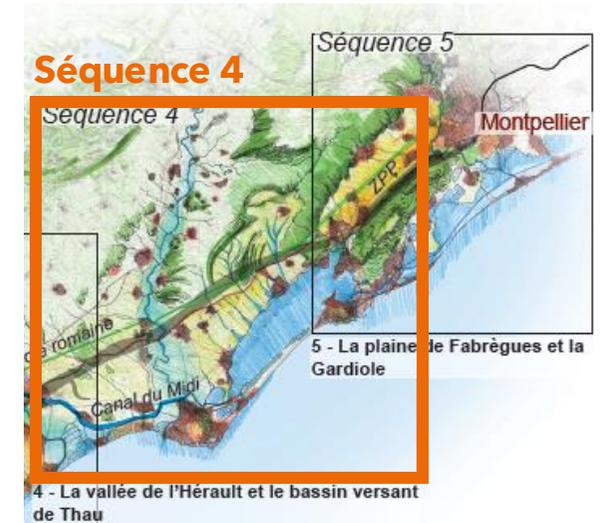
- **Séquence 4** : la vallée de l'Hérault et le bassin versant de Thau



Bassin de Thau et son ruisseau de Nègue-Vaques, Mèze



Vue sur la plaine de Poussan depuis les hauteurs de la commune de Poussan



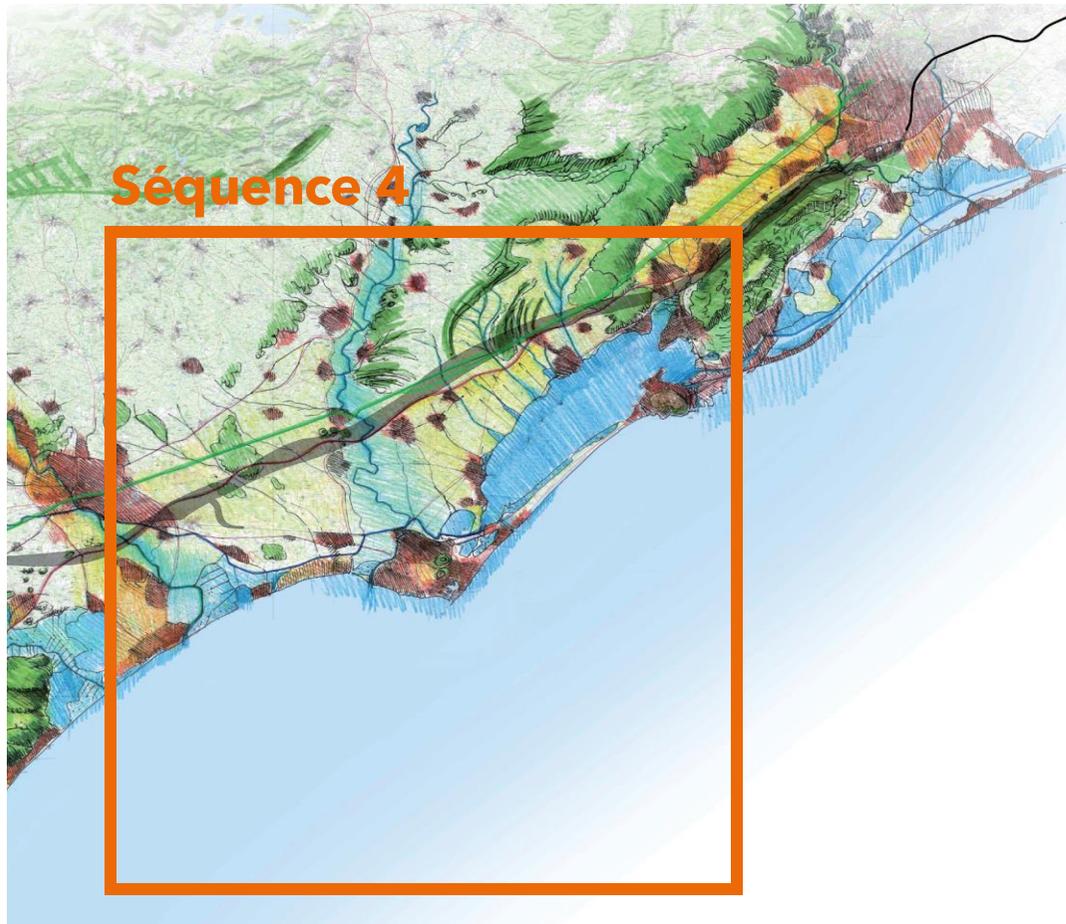
Morphologie et contexte de la vallée de l'Hérault et le bassin versant de Thau

Séquences Paysagères

- **Séquence 4** : la vallée de l'Hérault et le bassin versant de Thau

Principaux cours d'eau traversés : Le Libron, la Vène, l'Hérault

Principaux reliefs et plaines rencontrés : Plaine du bassin de Thau, Vallée de l'Hérault



Un des cônes volcaniques des Monts Ramus



Vue sur le bassin de Thau et le Mont Saint-Clair depuis les hauteurs de Poussan

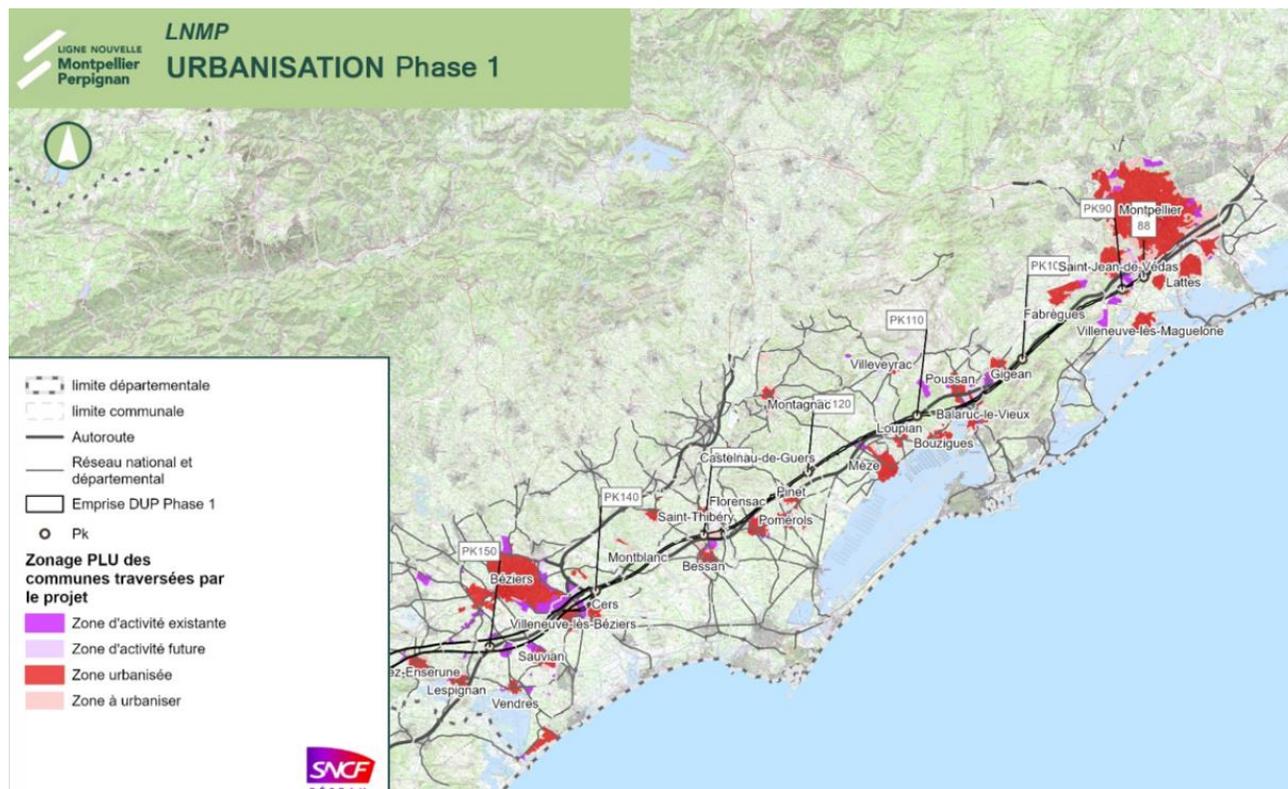
Urbanisation

Deux grands pôles urbains le long du tracé :

- Métropole de Montpellier
- Communauté Urbaine de Béziers

Des villages en chapelet le long du tracé :

- St Jean de Vedas
- Fabrègues
- Gigean
- Poussan



Zonages PLU des communes traversées par le projet

- Balaruc le Vieux
- Loupian
- Pinet
- Florensac
- Saint Thibéry
- Bessan
- Cers
- Villeneuve lès Béziers

Urbanisation : Typologie du bâti

Les villages

- Le centre historique : organisation dense de maisons de ville autour de l'église
=> Toujours évité par le tracé
- Les quartiers périphériques pavillonnaires plus étalés
=> Covisibilités possibles
- Les zones d'activités
=> Impact direct ou covisibilités

L'habitat rural

- Habitat clairsemé, mas isolés, ...
=> Impact direct ou covisibilités

Les agglomérations

- Le centre historique
=> Toujours évité par le tracé
- Quartiers périphériques et zones d'activités
=> Raccordement au réseau existant



Centre historique de Lézignan-la-Cèbe

Patrimoine architectural

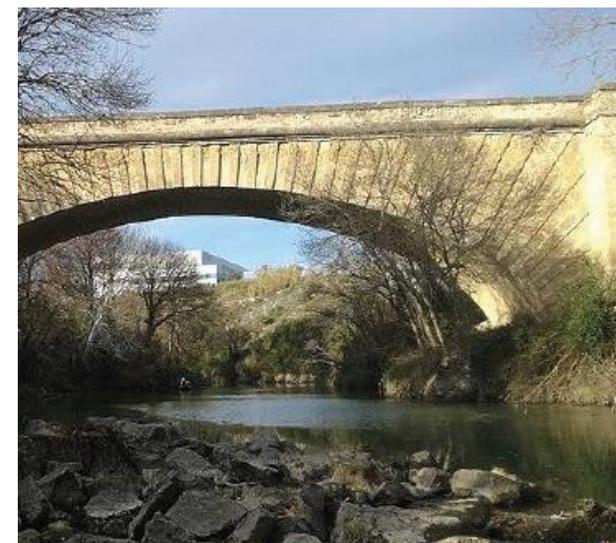
Patrimoine historique classé et inscrit

La zone d'étude reflète cette richesse patrimoniale en interceptant les périmètres de protection d'éléments majeurs tels que :

- Pont de Villeneuve sur la Mosson - Inscrit
- Oppidum de la Roque - Classé
- Domaine du Vieux Mujolan- Inscrit
- Abbaye Saint Felix de Monceau - Inscrite
- Aqueduc antique de Balaruc - Inscrit
- Vestiges archéologiques du Pallas - Inscrits
- Via Domitia au droit de la commune de Pinet - Inscrite

SEQUENCE 5

SEQUENCE 4



Pont sur la Mosson, Saint-Jean-de-Védas/Villeneuve-lès-Maguelone



Abbaye Saint Félix de Montceau - Gigean

Patrimoine architectural

Patrimoine remarquable et architecture vernaculaire

- Religieux (églises, chapelles, calvaires, croix, ...)
- Hydraulique (aqueducs, fontaines, lavoirs, puits, ...)
- Public (mairies, écoles, halles, studium, ...)
- Mémorial (stèles, monuments aux morts, ...)
- Défensif (remparts, tours, portes, ...)
- Agricole (mas, mazets, bergeries, moulins, capitelles, ...)

Caractérisés par l'utilisation de matériaux locaux



Puits



Chapelle et porte fortifiée



Fontaine



Capitelle

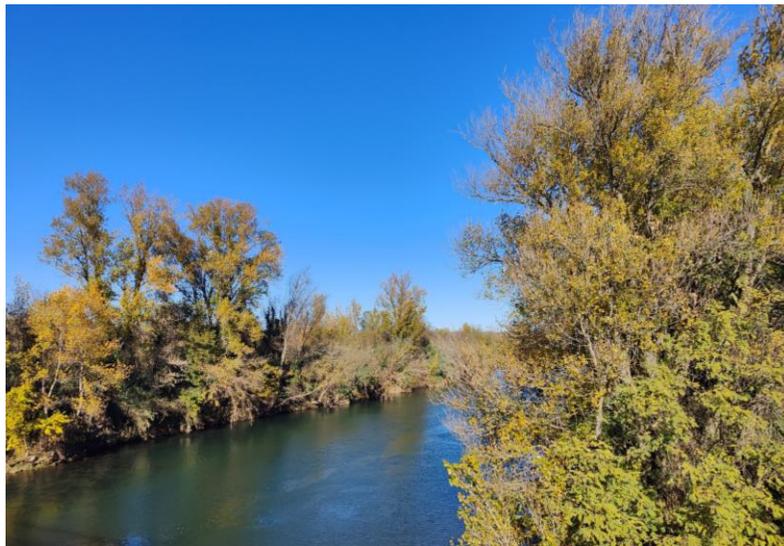
Patrimoine paysager

Principaux motifs végétaux caractéristiques présents :

- Ripisylves
- Haies brise vent
- Alignements d'arbres
- Arbres isolés
- Cimetières plantés



Haie de cyprès, Fabrègues



L'Hérault et sa ripisylve



Les alignements de platanes le long du site d'Issanka

Patrimoine paysager

La viticulture : activité agricole prédominante du Languedoc

- Les vignes comme marqueur paysager
- Plus de 18 appellations viticoles différentes
- Multitude de domaines et châteaux



Les vignes de Picpoul



Domaine de Coussergues, Montblanc

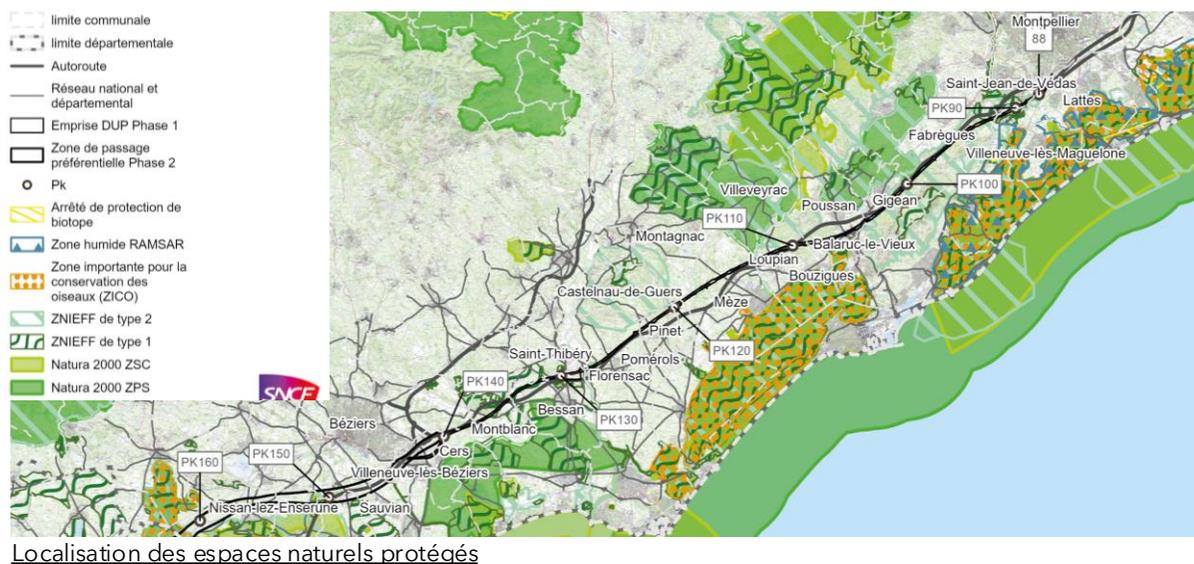


Vue sur la plaine viticole depuis la Via Domitia, avec en arrière-plan l'étang de Thau et le Mont Saint-Clair

Espaces naturels

Le tracé phase 1 intercepte directement :

- 1 site Natura 2000 de type Zone Spéciale de Conservation : « Cours inférieur de l'Hérault »
- 4 ZNIEFF de type I
- 3 ZNIEFF de type II



L'étang de Thau - ZICO et ZNIEFF



Le massif de la Gardiole - ZNIEFF

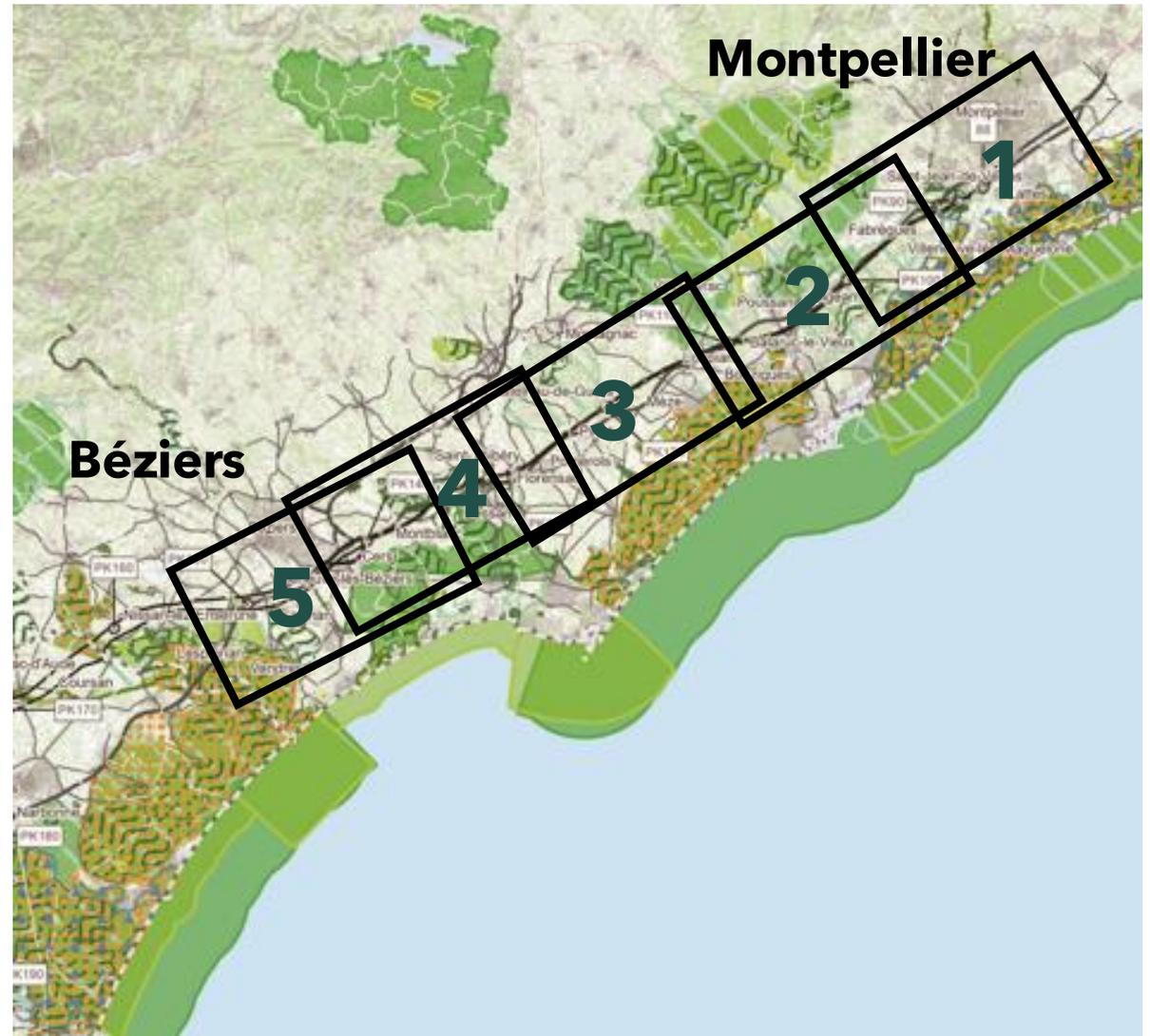


2. Diagnostic à l'échelle de la ligne (Phase1)

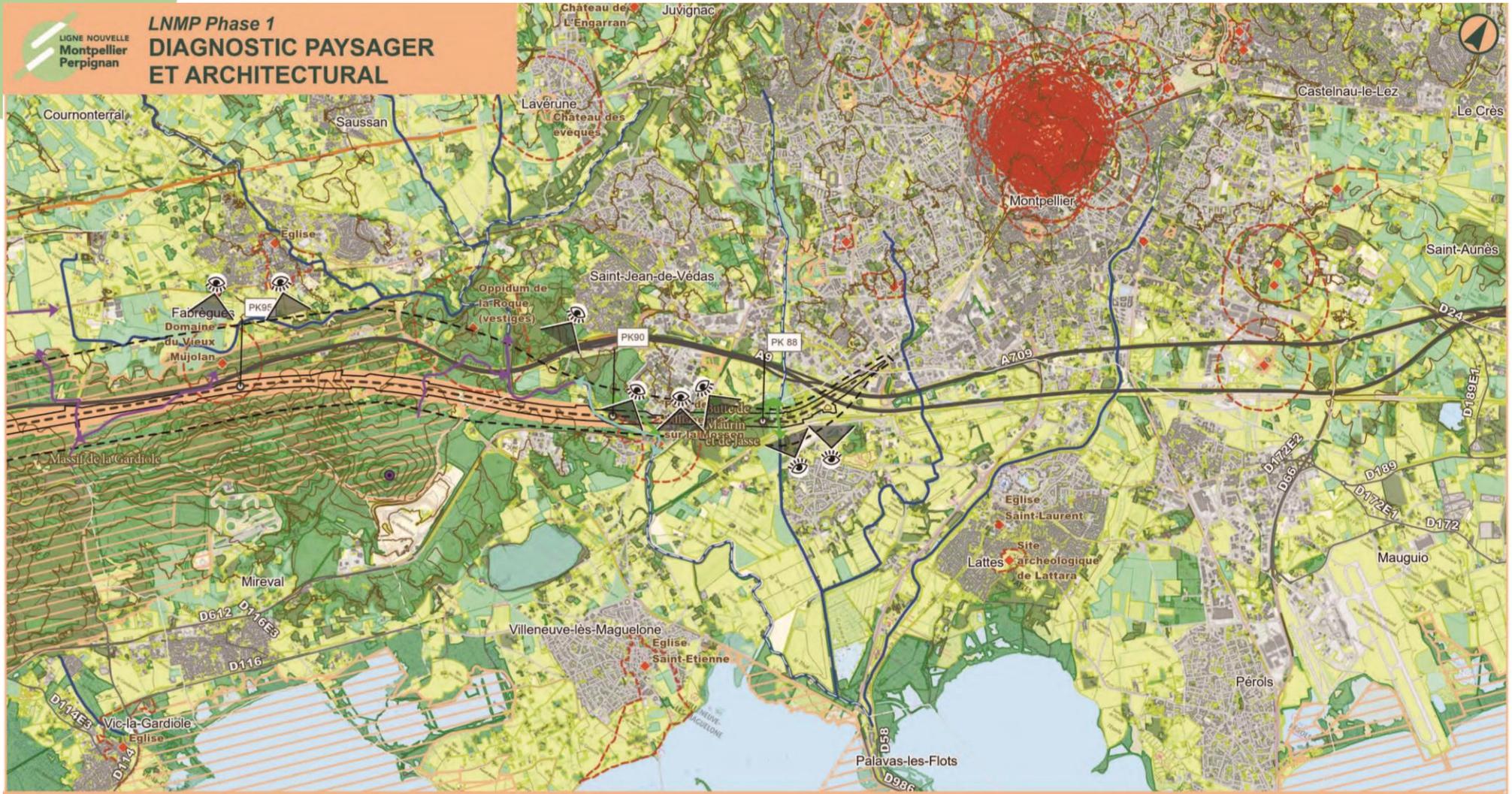
Diagnostic paysager et architectural

5 Secteurs à étudier :

- 1/ La vallée de la Mosson
- 2/ Le massif de la Gardiole
- 3/ Les collines de l'étang de Thau
- 4/ Les vallées de l'Hérault et du Libron
- 5/ L'arrivée à Béziers



1. La vallée de la Mosson - état initial



LÉGENDE

<p>Projet</p> <ul style="list-style-type: none"> Couloir de passage Zone de passage préférentielle Emprise DUP Axe du projet Pk <p>Paysage</p> <ul style="list-style-type: none"> Point de vue remarquable Covisibilité 	<p>Patrimoine</p> <ul style="list-style-type: none"> Localisation des monuments historiques Périmètre de protection des monuments historiques Via Domitia Site classé Site inscrit Patrimoine UNESCO 	<p>Milieu naturel</p> <ul style="list-style-type: none"> Milieux perméables aux déplacements (corridors zonaux) Corridors chiroptères - axes de vol Corridors linéaires cours d'eau/canaux (exemple Loutre) Corridors linéaires terrestres 	<p>Occupation du sol</p> <ul style="list-style-type: none"> Forêt et boisement Garrigue Prairie et terre arable Vigne Sol nu Carrière Zone bâtie Voirie
---	---	---	--

0 500 1 000 Mètres

Date : 03/12/2024

Sources : BD Topo © IGN - 2023, OCSGE © IGN 2021, INPN, Atlas du patrimoine, Géoportail de l'urbanisme
Fond de plan : IGN Scan 25

1. La vallée de la Mosson - état initial

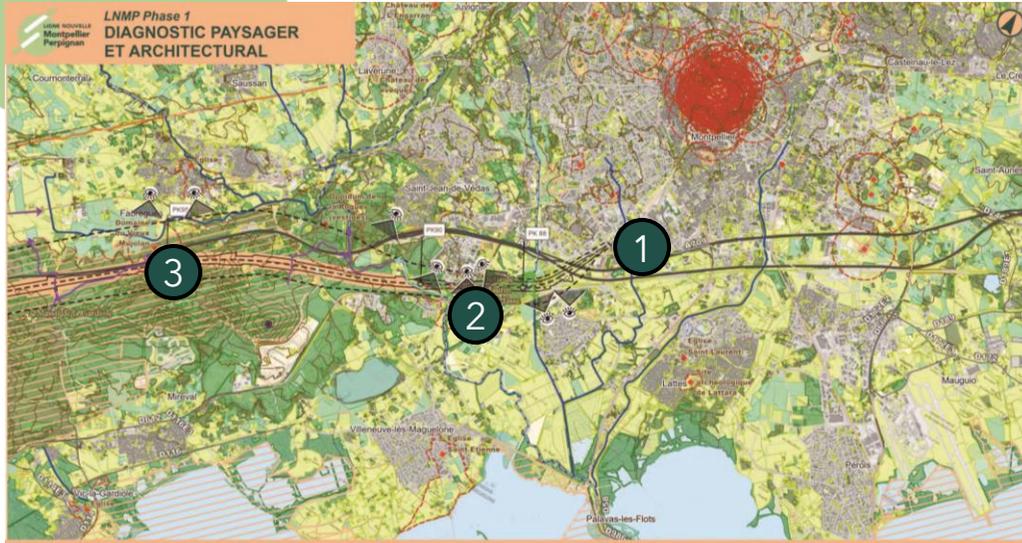


PLANCHE 1 : Localisation



2 La vallée de la Mosson, un cours d'eau discret au tracé sinueux

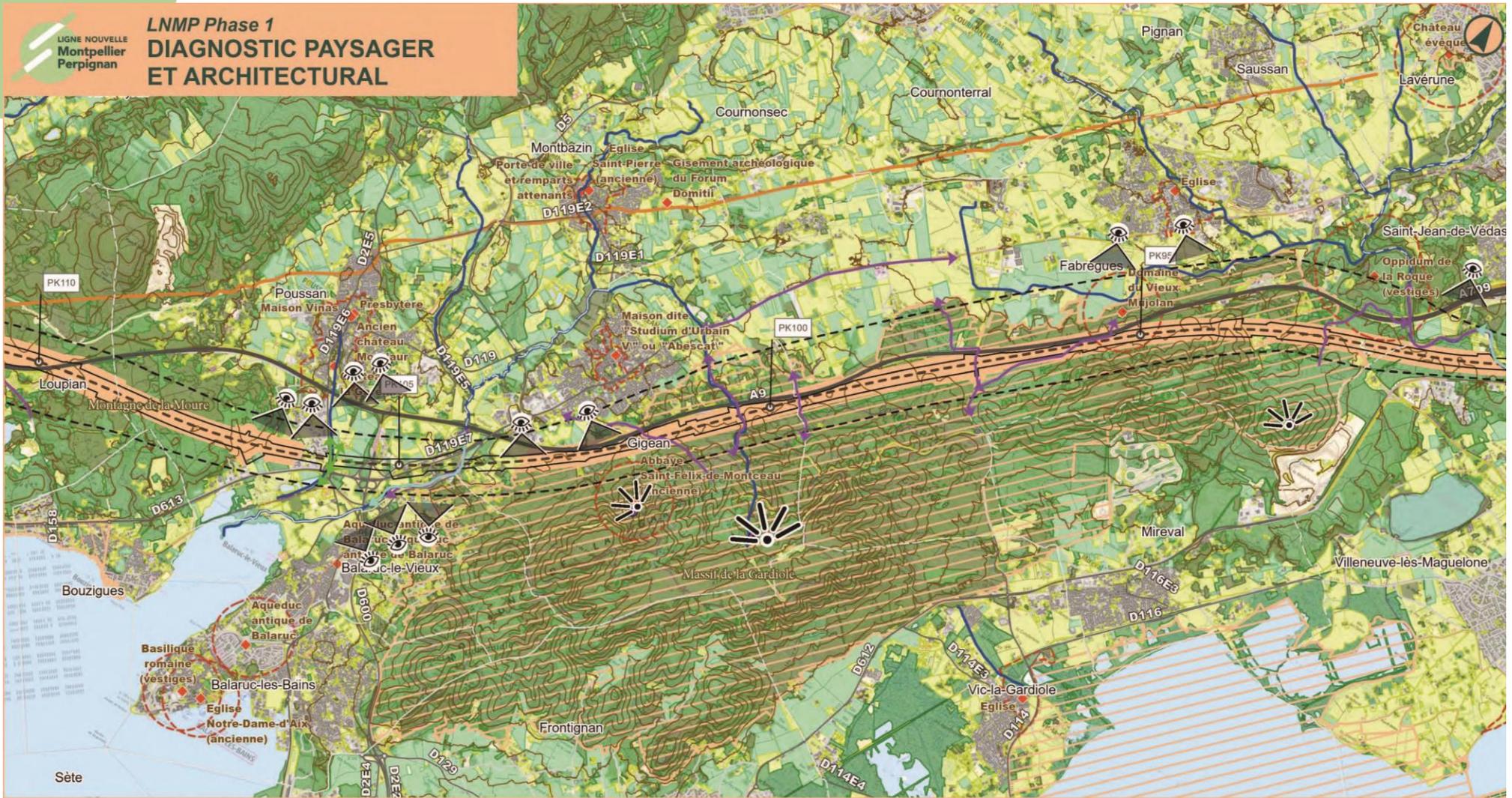


1 Les abords de Montpellier, une plaine anthropisée



3 Le massif de la Gardiole, un horizon depuis la plaine de Fabrègues

2. Le massif de la Gardiole - état initial



LÉGENDE

- limite communale
- limite départementale
- Autoroute
- Réseau national et départemental
- Surface en eau
- Courbe de niveau

Projet

- Couloir de passage
- Zone de passage préférentielle
- Emprise DUP
- Axe du projet
- Pk

Paysage

- Point de vue remarquable
- Covisibilité

Patrimoine

- Localisation des monuments historiques
- Périmètre de protection des monuments historiques
- Via Domitia
- Site classé
- Site inscrit
- Patrimoine UNESCO

Milieu naturel

- Milieux perméables aux déplacements (corridors zonaux)
- Corridors chiroptères - axes de vol
- Corridors linéaires courts d'eau/ canaux (exemple Loutre)
- Corridors linéaires terrestres

Occupation du sol

- Forêt et boisement
- Garrigue
- Prairie et terre arable
- Vigne
- Sol nu
- Carrière
- Zone bâtie
- Voirie



2. Le massif de la Gardiole - état initial



PLANCHE 2 : Localisation



2 Le parc d'Issanka

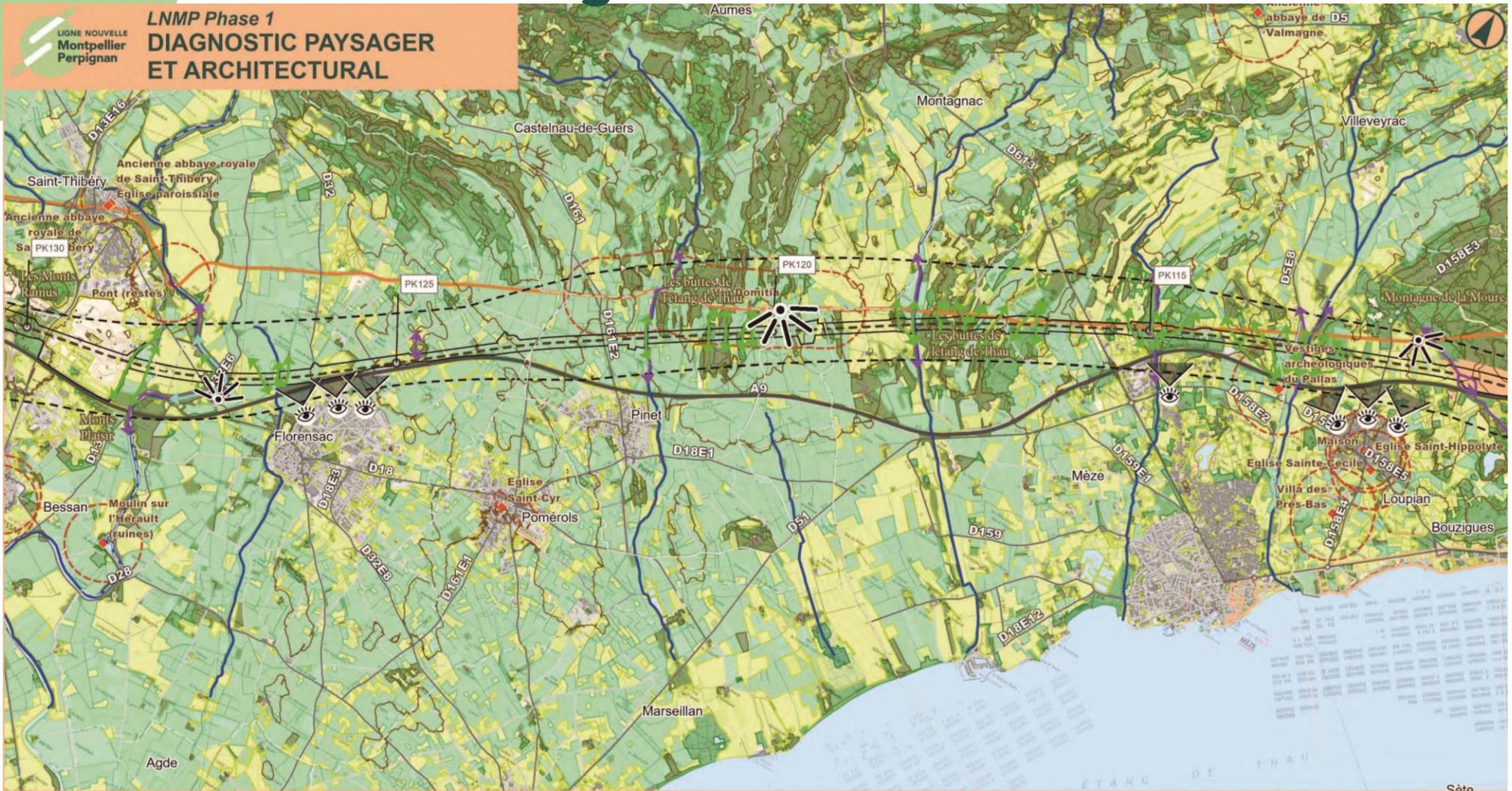


1 Le massif de la Gardiole



3 La plaine de l'étang de Thau

3. Les collines de l'étang de Thau - état initial



LÉGENDE

- limite communale
- limite départementale
- Autoroute
- Réseau national et départemental
- Surface en eau
- Courbe de niveau

Projet

- Couloir de passage
- Zone de passage préférentielle
- Emprise DUP
- Axe du projet
- Pk
- Point de vue remarquable
- Covisibilité

Patrimoine

- Localisation des monuments historiques
- Périmètre de protection des monuments historiques
- Via Domitia
- Site classé
- Site inscrit
- Patrimoine UNESCO

Milieu naturel

- Milieux perméables aux déplacements (corridors zonaux)
- Corridors chiroptères - axes de vol
- Corridors linéaires cours d'eau/canaux (exemple Loutre)
- Corridors linéaires terrestres

Occupation du sol

- Forêt et boisement
- Garrigue
- Prairie et terre arable
- Vigne
- Sol nu
- Carrière
- Zone bâtie
- Voirie



3. Les collines de l'étang de Thau - état initial



PLANCHE 3 : Localisation



2 La vue sur l'étang de Thau, Sète et le mont Saint-Clair depuis le tracé de la Via Domitia

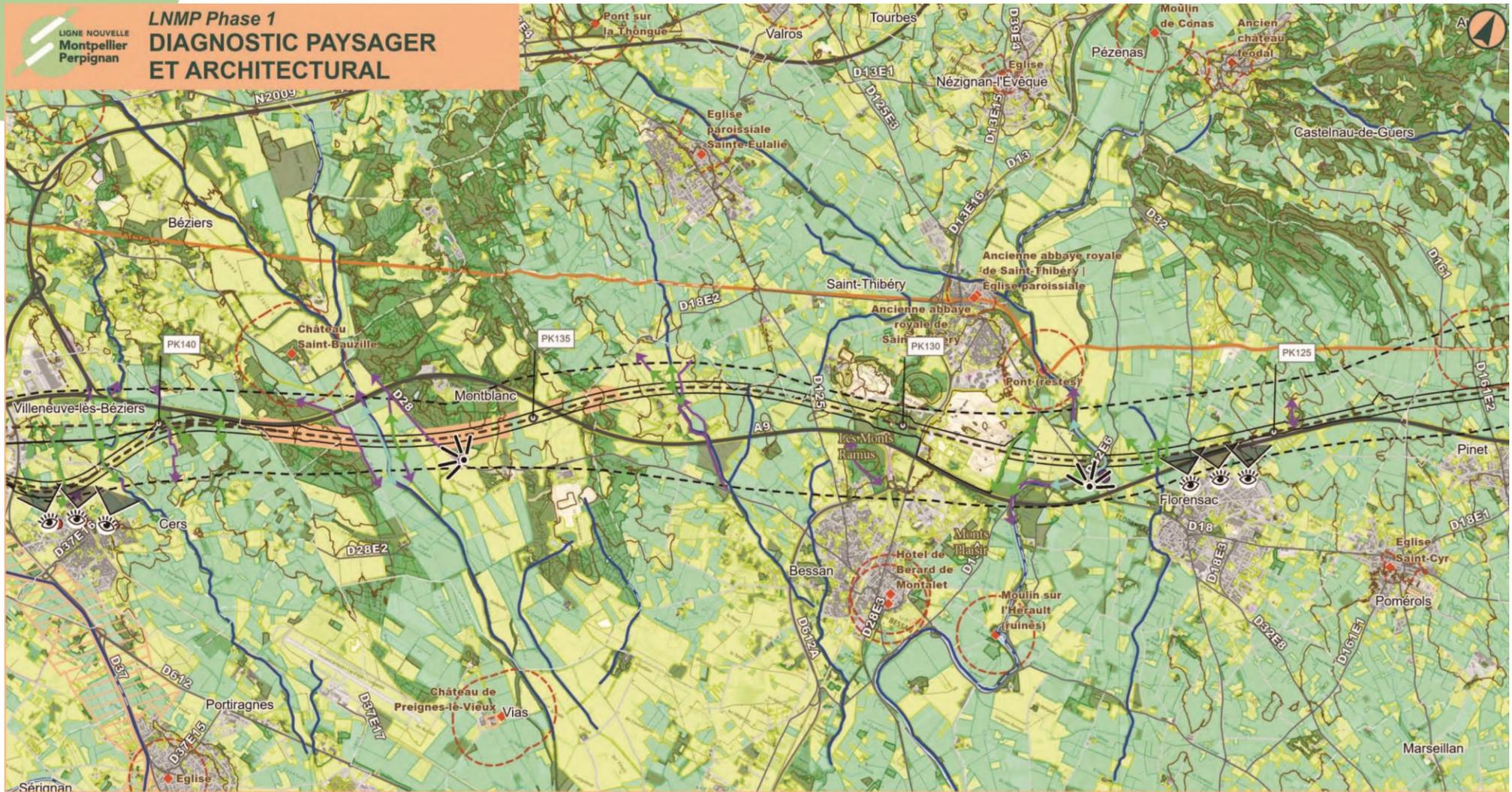


1 Les reliefs boisés et vallons viticoles de la plaine de l'étang de Thau



3 Les vignobles du territoire de Picpoul

4. Les vallées de l'Hérault et du Libron - état initial



LNMP Phase 1
DIAGNOSTIC PAYSAGER
ET ARCHITECTURAL

LIGNE NOUVELLE
 Montpellier
 Perpignan

LÉGENDE

Projet	Patrimoine	Milieu naturel	Occupation du sol
<ul style="list-style-type: none"> Couloir de passage Zone de passage préférentielle Emprise DUP Axe du projet Pk Point de vue remarquable Covisibilité 	<ul style="list-style-type: none"> Localisation des monuments historiques Périmètre de protection des monuments historiques Via Domitia Site classé Site inscrit Patrimoine UNESCO 	<ul style="list-style-type: none"> Milieux perméables aux déplacements (corridors zonaux) Corridors chiroptères - axes de vol Corridors linéaires cours d'eau/ canaux (exemple Loutre) Corridors linéaires terrestres 	<ul style="list-style-type: none"> Forêt et boisement Garrigue Prairie et terre arable Vigne Sol nu Carrière Zone bâtie Voirie

Paysage

0 500 1 000 Mètres
 Date : 03/12/2024
 Sources : BD Topo © IGN - 2023, OCSGE © IGN 2021, INPN, Atlas du patrimoine, Géoportail de l'urbanisme, Fond de plan © IGN 2023

4. Les vallées de l'Hérault et du Libron - état initial

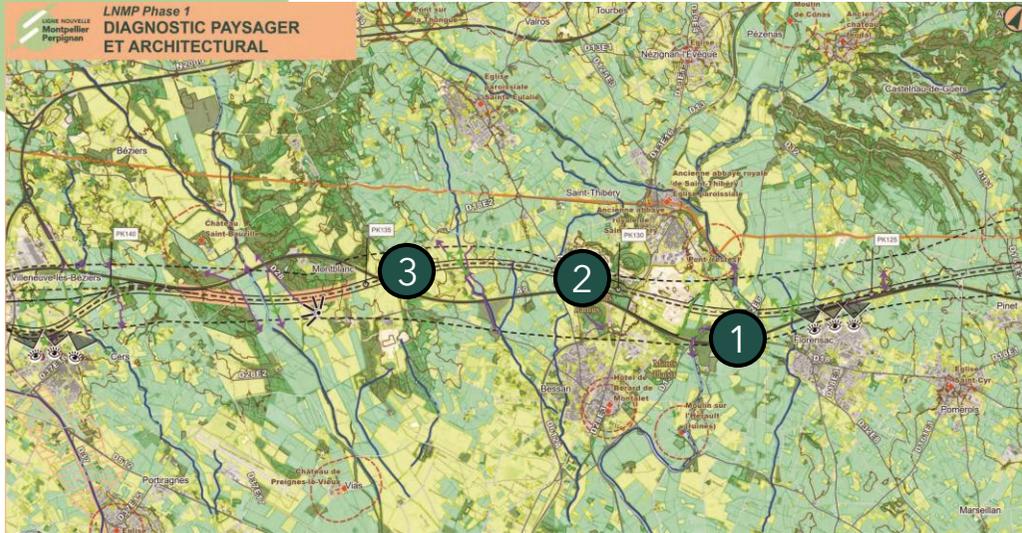


PLANCHE 4 : Localisation



2 Un des trois dômes des Monts Ramus

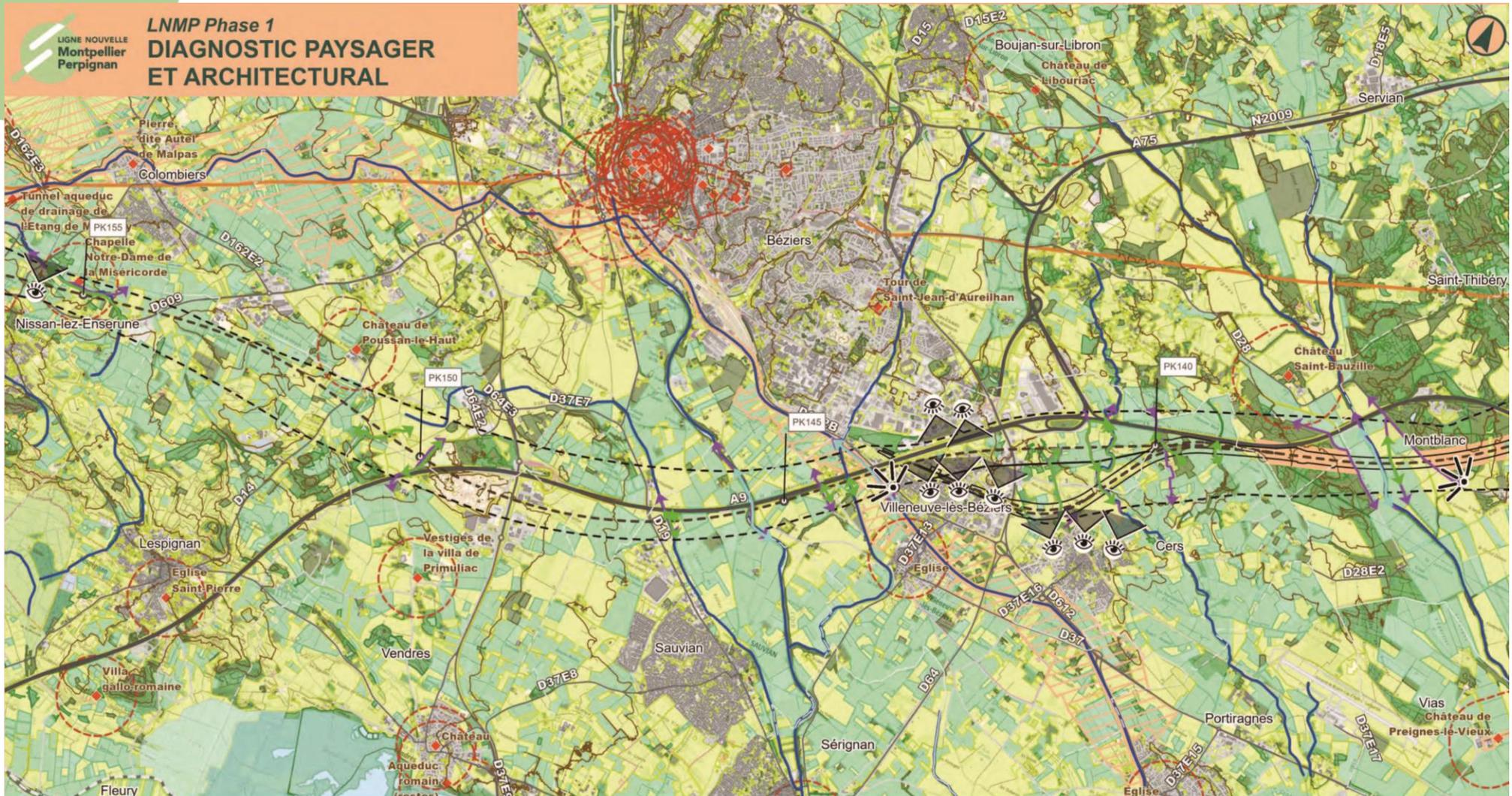


1 La vallée de l'Hérault



3 La vallée du Libron

5. L'arrivée à Béziers- état initial



LÉGENDE

- limite communale
- limite départementale
- Autoroute
- Réseau national et départemental
- Surface en eau
- Courbe de niveau

Projet

- Couloir de passage
- Zone de passage préférentielle
- Emprise DUP
- Axe du projet
- Pk
- Point de vue remarquable
- Covisibilité

Patrimoine

- Localisation des monuments historiques
- Périmètre de protection des monuments historiques
- Via Domitia
- Site classé
- Site inscrit
- Patrimoine UNESCO

Milieu naturel

- Milieux perméables aux déplacements (corridors zonaux)
- Corridors chiroptères - axes de vol
- Corridors linéaires courts d'eau/canaux (exemple Loutre)
- Corridors linéaires terrestres

Occupation du sol

- Forêt et boisement
- Garrigue
- Prairie et terre arable
- Vigne
- Sol nu
- Carrière
- Zone bâtie
- Voirie



5. L'arrivée à Béziers- état initial



PLANCHE 5 : Localisation



2 La vue sur les vignobles depuis le lieu-dit de Cers



1 Les vignobles en périphérie de Béziers



3 Le passage de la voie ferrée dans les quartiers résidentiels de Villeneuve-lès-Béziers

Des questions ?





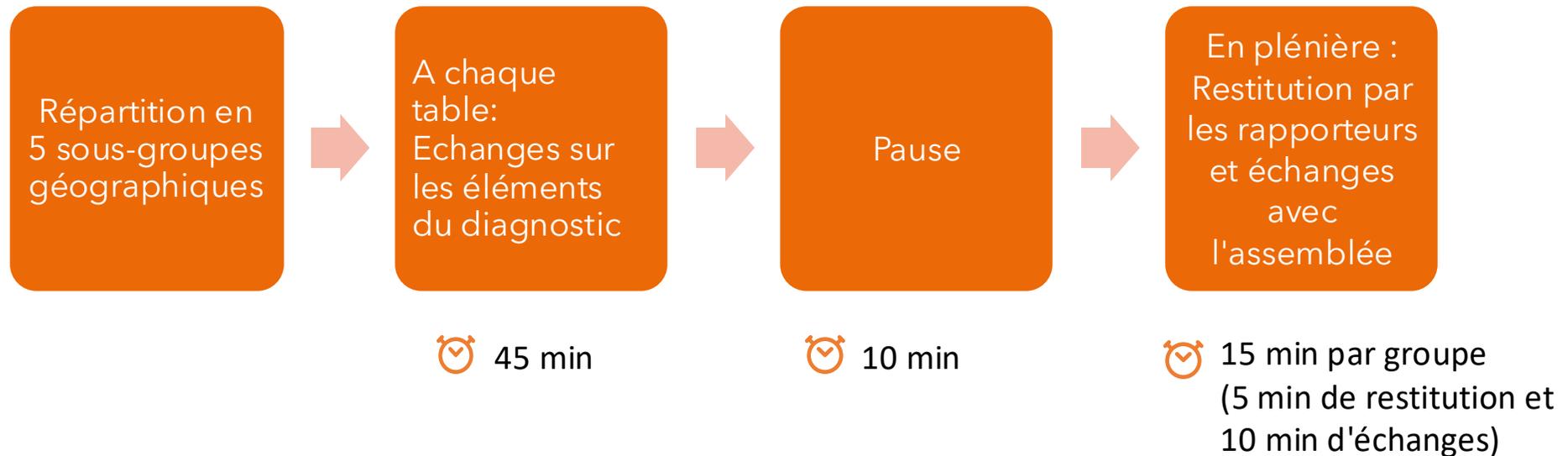
LIGNE NOUVELLE
**Montpellier
Perpignan**

1 MONTPELLIER ↔ BEZIERS

4

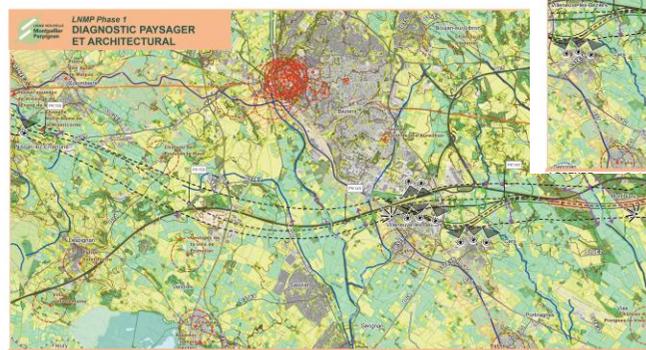
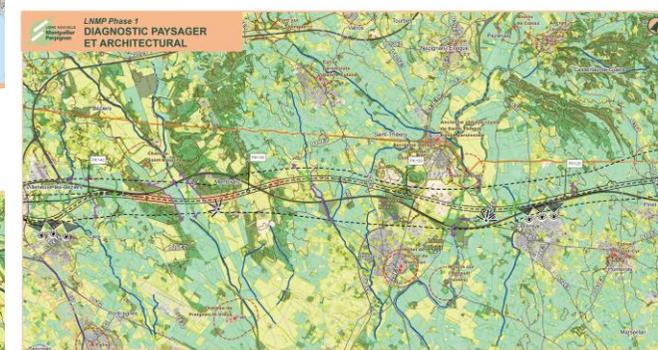
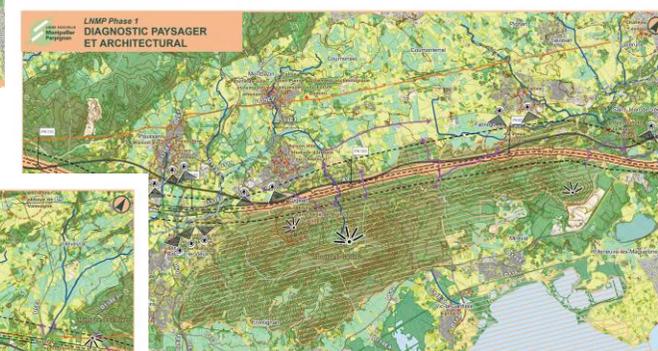
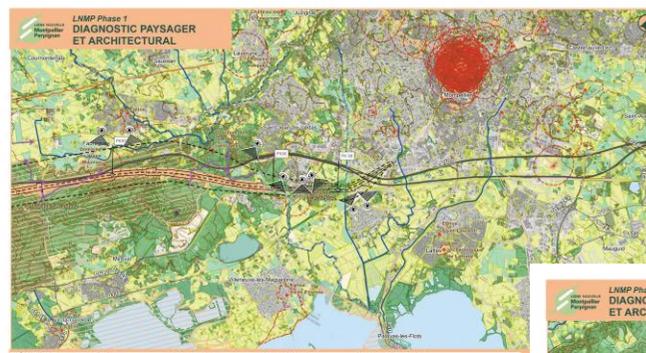
Travail en sous- groupe

Consignes de travail en sous-groupes



Les secteurs de travail

- **Table 1 : La vallée de la Mosson**
de Montpellier à Fabrègues.
- **Table 2 : Le massif de la Gardiole**
de Fabrègues à Poussan.
- **Table 3 : Les collines du bassin de Thau**
de Gigan à Mèze.
- **Table 4 : Les vallées de l'Hérault et du Libron**
de Loupian à Florensac.
- **Table 5 : L'arrivée à Béziers**
de Florensac à Béziers.



Restitution des ateliers

- **Table 1 : La vallée de la Mosson ;**

de Montpellier à Fabrègues.

- **Table 2 : Le massif de la Gardiole ;**

de Fabrègues à Poussan.

- **Table 3 : Les collines du bassin de Thau ;**

de Gigean à Mèze.

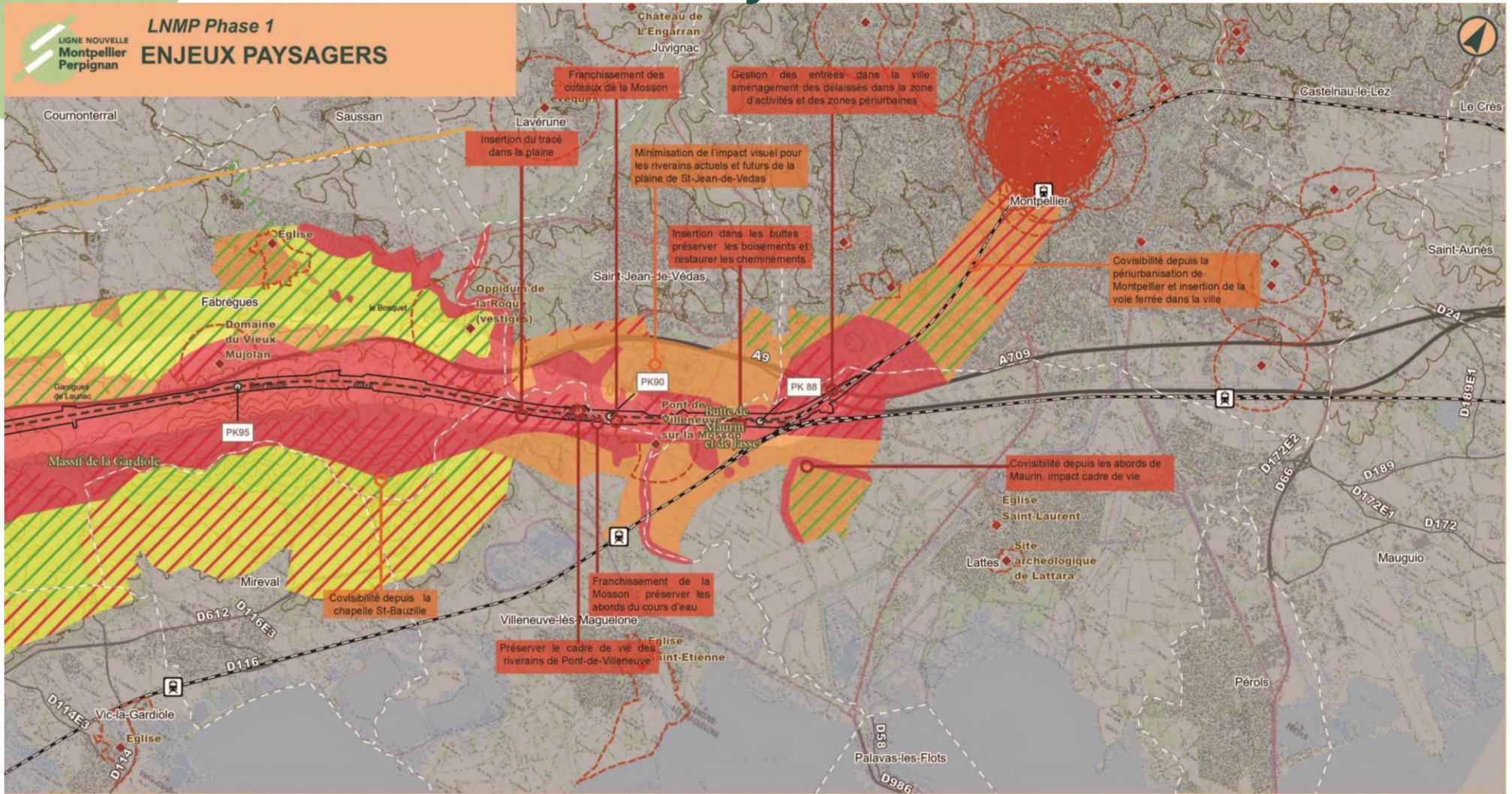
- **Table 4 : La vallée de l'Hérault et du Libron ;**

de Loupian à Florensac.

- **Table 5 : L'arrivée sur Béziers;**

de Florensac à Béziers.

1. La vallée de la Mosson - enjeux



LÉGENDE

- limite départementale
- limite communale
- Voie ferrée
- Gare existante
- Autoroute
- Réseau national et départemental
- Via Domitia

Projet

- Emprise DUP phase 1
- Zone de passage préférentielle phase 2
- Axe du projet
- Pk

Patrimoine

- Localisation des monuments historiques
- Périmètre de protection des monuments historiques

Paysage

Enjeux paysagers

- Très forts
- Assez forts à forts
- Faibles à modérés

Evolution des enjeux entre 2021 et 2024

- Niveau d'enjeu plus élevé ou ajouté
- Niveau d'enjeu moins élevé ou supprimé

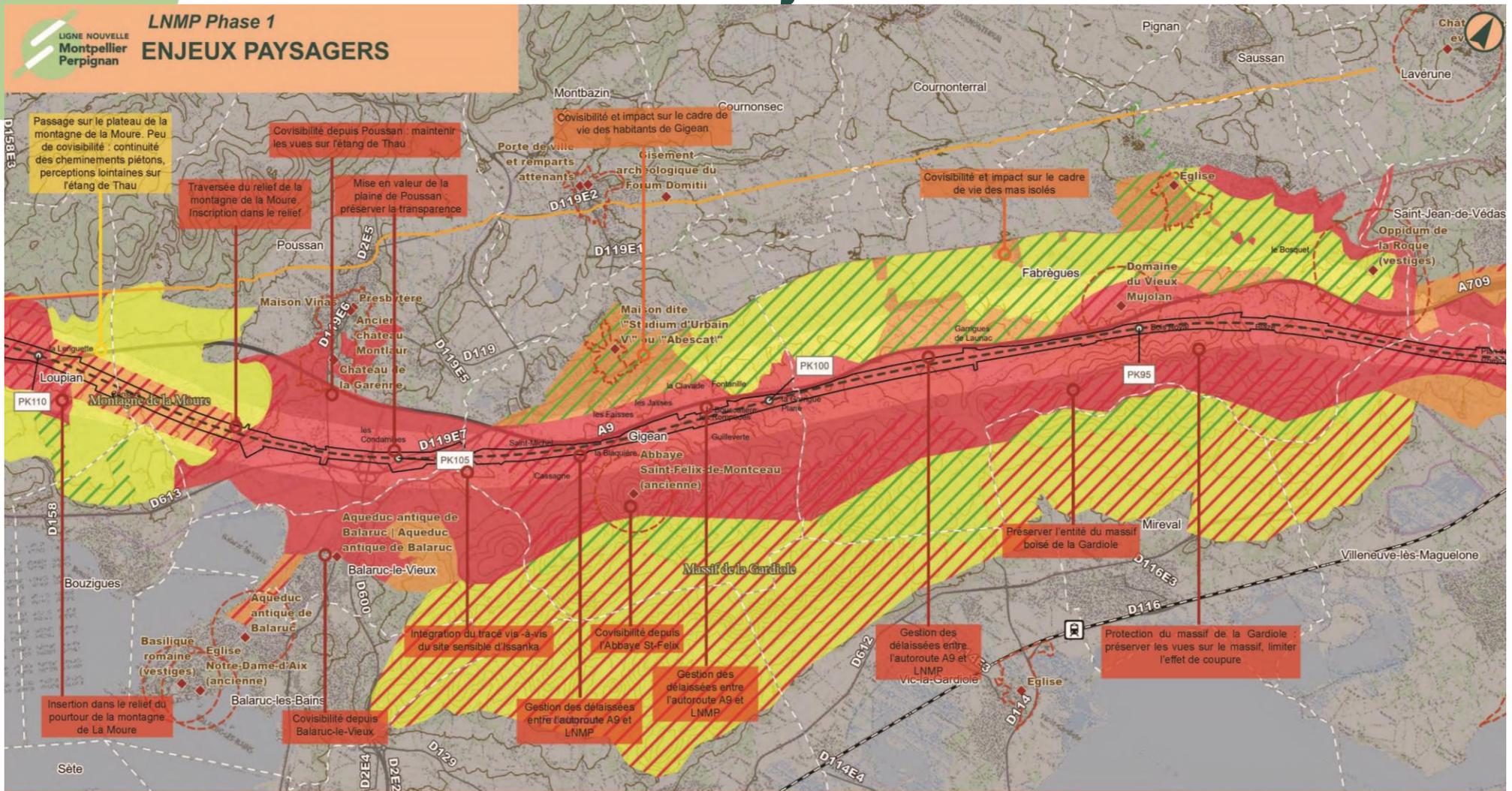


0 500 1 000 Mètres Date : 05/12/2024

Sources : BD Topo © IGN - 2023, Atlas du patrimoine 2024
Fond de plan : IGN Scan 25



2. Le massif de la Gardiole - enjeux



LÉGENDE

- limite départementale
- limite communale
- Voie ferrée
- Gare existante
- Autoroute
- Réseau national et départemental
- Via Domitia

Projet

- Emprise DUP phase 1
- Zone de passage préférentielle phase 2
- Axe du projet
- Pk

Patrimoine

- Localisation des monuments historiques
- Périmètre de protection des monuments historiques

Paysage

Enjeux paysagers

- Très forts
- Assez forts à forts
- Faibles à modérés

Evolution des enjeux entre 2021 et 2024

- Niveau d'enjeu plus élevé ou ajouté
- Niveau d'enjeu moins élevé ou supprimé

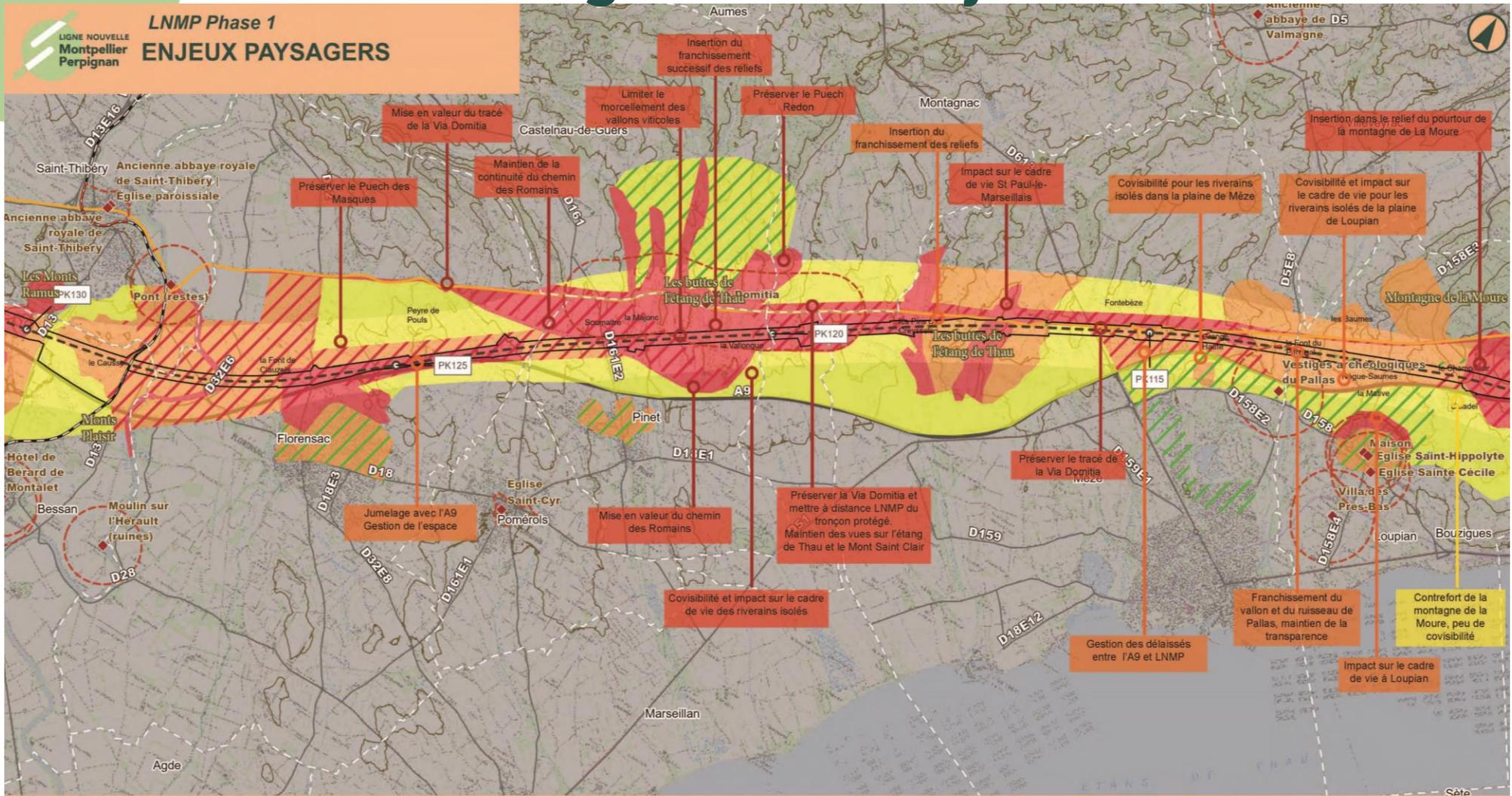


0 500 1 000 Mètres Date : 05/12/2024

Sources : BD Topo © IGN - 2023, Atlas du patrimoine 2024
Fond de plan : IGN Scan 25



3. Les collines de l'étang de Thau - enjeux



LÉGENDE

- limite départementale
- - - limite communale
- Voie ferrée
- 🚉 Gare existante
- Autoroute
- Réseau national et départemental
- Via Domitia

Projet

- ▭ Emprise DUP phase 1
- ▭ Zone de passage préférentielle phase 2
- Axe du projet
- PK

Patrimoine

- ◆ Localisation des monuments historiques
- ▭ Périmètre de protection des monuments historiques

Paysage

Enjeux paysagers

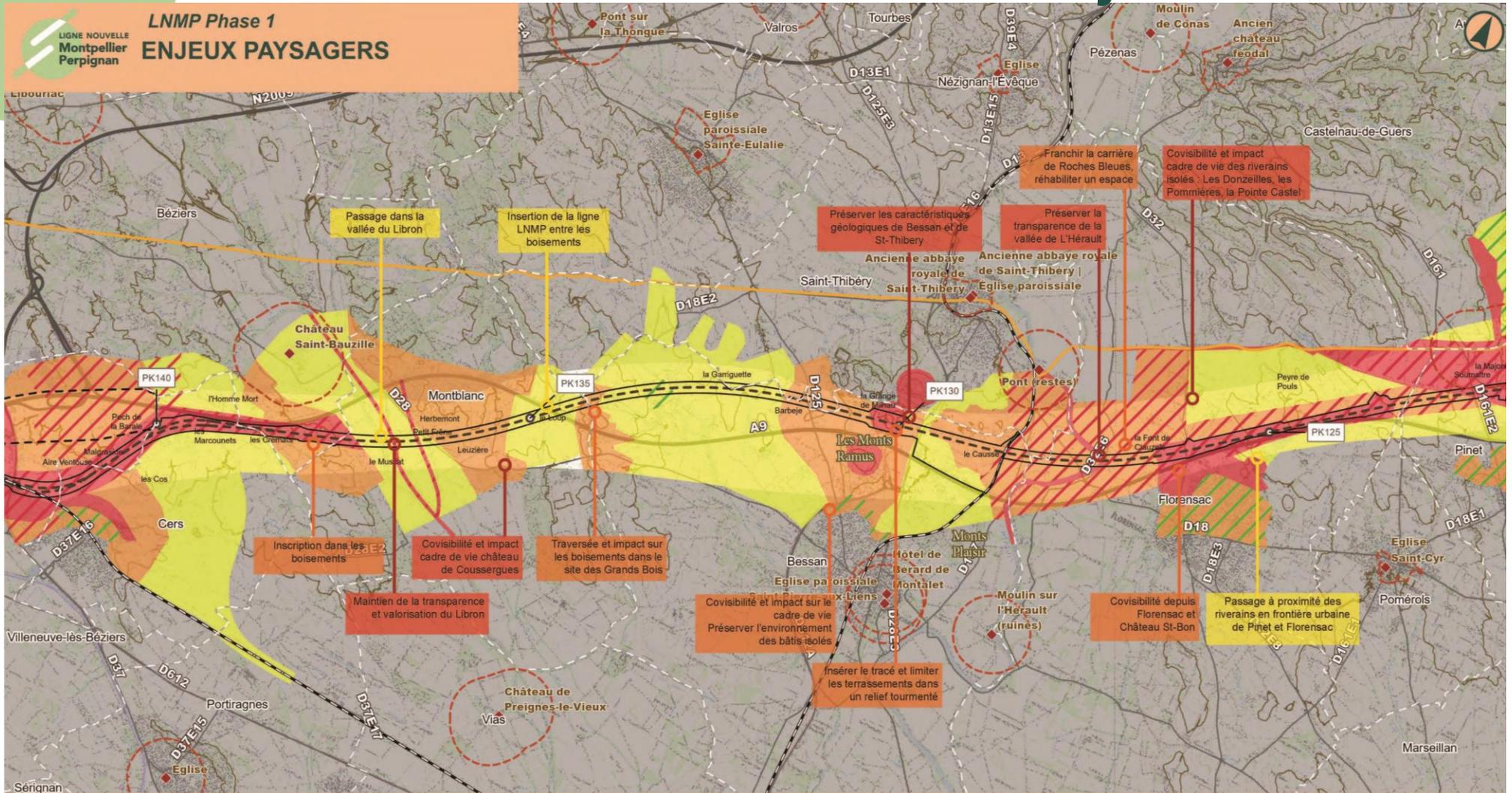
- Très forts
- Assez forts à forts
- Faibles à modérés

Evolution des enjeux entre 2021 et 2024

- ▨ Niveau d'enjeu plus élevé ou ajouté
- ▨ Niveau d'enjeu moins élevé ou supprimé



4. Les vallées de l'Hérault et du Libron - enjeux



LÉGENDE

- limite départementale
- limite communale
- Voie ferrée
- Gare existante
- Autoroute
- Réseau national et départemental
- Via Domitia

Projet

- Emprise DUP phase 1
- Zone de passage préférentielle phase 2
- Axe du projet
- Pk

Patrimoine

- Localisation des monuments historiques
- Périmètre de protection des monuments historiques

Paysage

Enjeux paysagers

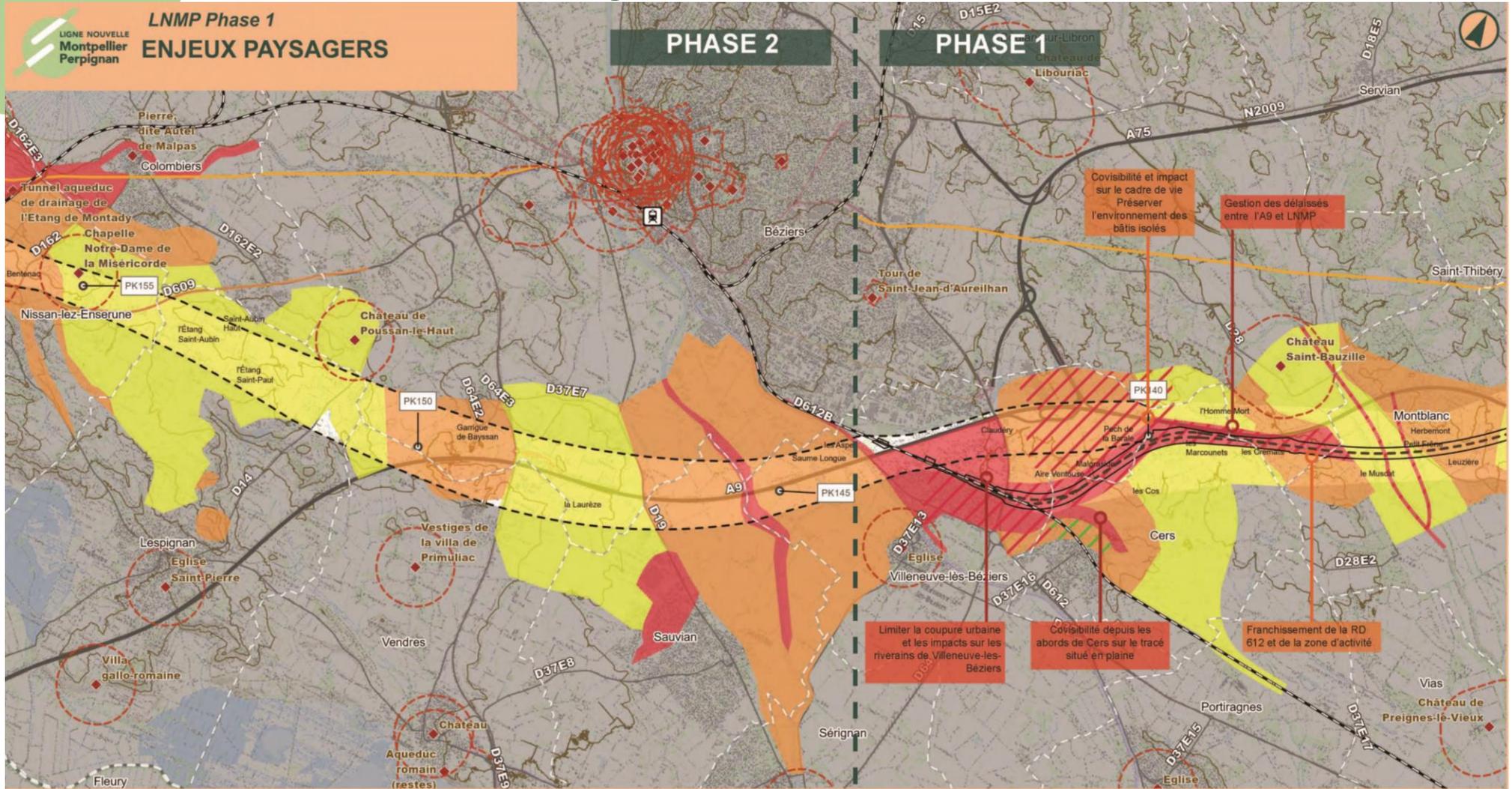
- Très forts
- Assez forts à forts
- Faibles à modérés

Evolution des enjeux entre 2021 et 2024

- Niveau d'enjeu plus élevé ou ajouté
- Niveau d'enjeu moins élevé ou supprimé



5. L'arrivée à Béziers- enjeux



LÉGENDE

- limite départementale
- limite communale
- Voie ferrée
- Gare existante
- Autoroute
- Réseau national et départemental
- Via Domitia

Projet

- Emprise DUP phase 1
- Zone de passage préférentielle phase 2
- Axe du projet
- Pk

Patrimoine

- Localisation des monuments historiques
- Périmètre de protection des monuments historiques

Paysage

Enjeux paysagers

- Très forts
- Assez forts à forts
- Faibles à modérés

Evolution des enjeux entre 2021 et 2024

- Niveau d'enjeu plus élevé ou ajouté
- Niveau d'enjeu moins élevé ou supprimé

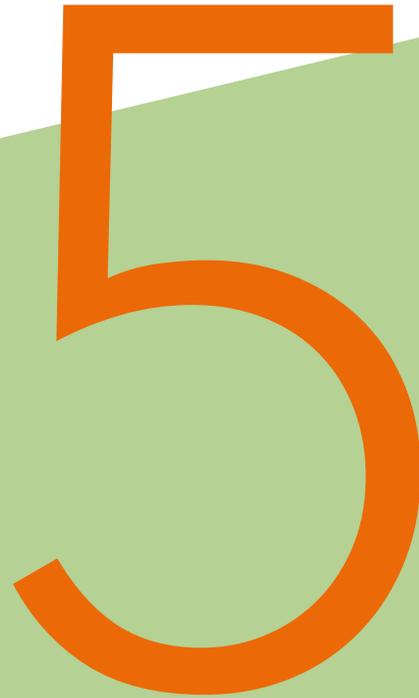


Sources : BD Topo © IGN - 2023, Atlas du patrimoine 2024
Fond de plan : IGN Scan 25



LIGNE NOUVELLE
**Montpellier
Perpignan**

1 MONTPELLIER ↔ BEZIERS



Conclusion

Les prochains rendez-vous

Atelier de co-construction de l'identité de la ligne Phase 1

- 5 ateliers de co-construction à l'échelle des sites sensibles
- Intervention en Commission consultative



Merci de votre attention